



## A retenir

<b>OÏDIUM</b>	De nouveaux symptômes sur Gros Manseng. Observez vos parcelles.
<b>VERS DE LA GRAPPE</b>	Début de 3 <sup>ème</sup> vol.
<b>CICADELLE VERTE</b>	Il est important de garder le feuillage fonctionnel jusqu'à la fin de la saison.
<b>FLAVESCENCE DOREE</b>	Les premiers symptômes sont visibles. Arrachez les ceps symptomatiques. T3 : du 22 juillet au 5 août

### Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional Flavescence dorée](#)

### Enquête préliminaire à la nouvelle stratégie relative aux plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Occitanie :

Les PEE peuvent générer de fortes perturbations sur la gestion des milieux qu'ils soient naturels ou agricoles. Sur une exploitation, des espèces peuvent poser des problèmes sanitaires, d'envahissement des parcelles et avoir un impact économique non négligeable (qualité et quantité du rendement, surcoûts de désherbage), par exemple les Ambrosies, le Datura, les Lampourdes, les Bidens...

Cette enquête a pour objectifs de dresser un état des connaissances et des besoins des acteurs confrontés à la problématique des PEE.

<https://forms.gle/KPwSKna4bZWBMeiF8>

Durée estimée du questionnaire : **10 minutes**

L'enquête s'adresse à **tous les secteurs d'activités** de la région Occitanie, dont le milieu agricole (exploitants, techniciens, organismes...)

Elle sera ouverte **jusqu'au vendredi 18 septembre 2020 inclus**.

L'analyse de l'enquête est prévue pour fin septembre avec restitution d'un document de synthèse.

### Merci d'avance pour votre participation !

Ce travail est coordonné par les Conservatoires botaniques nationaux des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) et Méditerranéen de Porquerolles (CBNMed), avec le soutien du Fond Européen de Développement Régional (FEDER), de l'Etat (DREAL Occitanie), de la Région Occitanie et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Chambre d'agriculture du  
Gers, Chambre régionale  
d'agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie

## METEO

### × Faits marquants de la période écoulée

La période du 17 au 27 juillet a été sèche.

### × Prévision pour la période du 29 juillet au 4 août

La fin de semaine s'annonce très chaude.

	Mer 29	Jeu 30	Vend 31	Sam 1	Dim 2	Lun 3	Mar 4
Températures	18-33	18-38	20-39	20-34	19-30	17-28	15-30
Tendances							

## STADES PHENOLOGIQUES

La véraison est enclenchée sur Colombard, Chardonnay, Sauvignon ainsi que sur les cépages rouges. Les Ugni blanc et Gros Manseng sont toujours au stade « fermeture de la grappe ».

## MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

### • Situation au vignoble

Pas d'évolution des symptômes cette semaine.

**Évaluation du risque :** Le début de la véraison marque la fin de la sensibilité des grappes. L'enjeu, en fin de campagne, est de maintenir un feuillage fonctionnel jusqu'à la récolte. Etant données les prévisions chaudes et sèches, le risque de contamination est très faible.

*Techniques alternatives :* En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution des dégâts en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

## BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

### • Situation au vignoble

Au vignoble, la maladie ne progresse pas et la situation est bien maîtrisée.

**Évaluation du risque :** La véraison est enclenchée dans de nombreuses situations, la semaine s'annonce sèche : la vigilance peut-être relâchée.

## OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

### • Situation au vignoble

Les symptômes d'oïdium apparaissent et/ou progressent sur les Gros Manseng.

**Évaluation du risque :** Les symptômes sont bien visibles et régulièrement observés.

Sur parcelle saine, la période de risque est dépassée et la protection peut être stoppée.

Sur parcelle tardive et présentant des symptômes, il faut encore rester vigilant afin de limiter la propagation du champignon.

*Techniques alternatives :* L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

*Mesures prophylactiques :* Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

## BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

### • Situation au vignoble

Les dégâts de Botrytis ne progressent pas cette semaine.

**Évaluation du risque** : Surveillez l'évolution de l'état sanitaire des parcelles, notamment les parcelles grêlées. Mais les conditions climatiques actuelles sont totalement défavorables à ce champignon.

Un des stades clé dans la gestion de ce bio-agresseur est la « véraison ».

Les mesures prophylactiques permettent de baisser de manière importante la pression exercée par ce champignon.

**Mesures prophylactiques** : *L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.*

*L'éclaircissage permet de diminuer l'entassement des grappes.*

*Enfin, une bonne gestion du risque oïdium et vers de la grappe permet de limiter les portes d'entrée.*

## VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

### • Situation au vignoble

Des perforations de G2 sont observées sur les secteurs à historique, parfois en quantité significative.

Les captures continuent sur certains secteurs et reprennent sur d'autres. Il est compliqué d'identifier une période de « coupure » entre les vols de G2 et de G3.

**Évaluation du risque** : Le 3<sup>ème</sup> vol semble débiter. Le dépôt des premières pontes devrait être effectif d'ici quelques jours.

Des perforations ont été observées en quantité importante en fin de G2. La pression exercée par l'eudémis est forte.

**Seuil indicatif de risque en fin de G2:**

- 10 perforations pour 100 grappes
- 5 perforations pour 100 grappes (en confusion)

## CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

### • Situation au vignoble

Les populations larvaires sont en hausse et dépassent parfois le seuil de risque. Des grillures sont présentes en quantité importante sur de nombreuses parcelles.

**Évaluation du risque** : Soyez vigilants, il faut maintenir un feuillage fonctionnel jusqu'à la récolte.

**Seuil indicatif de risque** : 100 larves pour 100 feuilles

**Mesures prophylactiques** : *L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.*

## FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

### • Éléments de biologie

Les symptômes de jaunisse sont les mêmes qu'il s'agisse du Bois noir ou de la Flavescence dorée, soit :

- Enroulement des feuilles

- Anomalies de coloration des feuilles
  - Coloration rouge sur cépages noirs
  - Coloration jaune sur cépages blancs
  - Cette coloration peut parfois être partielle et sectorielle
  - contrairement aux symptômes d'enroulement, les nervures se colorent en rouge ou en jaune
- Non aoûtement des rameaux, ce qui se traduit par un port retombant
- Flétrissement des baies
- **Situation au vignoble :**

Les premiers symptômes sont visibles.

**Évaluation du risque** : Les dates d'intervention sont fixées par arrêté préfectoral :

<b>T2</b>	<b>en conventionnel</b> : 15 jours après le T1 (16 au 30 juin) <b>en AB</b> : 10 jours après le T1 (du 11 au 25 juin)	<b>Terminé</b> <b>Terminé</b>
<b>T3</b>	<b>en conventionnel</b> : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) <b>en AB</b> : 10j après le T2, selon analyse de risque (du 21 juin au 5 juillet)	<b>Du 22 juillet au 5 août</b>  <b>Terminé</b>

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la [DRAAF Occitanie](#).

## AUTRES OBSERVATIONS

Les dégâts d'**Esca** (forme lente et apoplexie) augmentent de manière importante.

La présence de **cochenilles** est de plus en plus régulière.

**Prochain BSV le mardi 4 août 2020**

### **REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.